

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 27229**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Sciences, Technologies, Santé - Mention Biologie Santé

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Limoges, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Président de l'Université de Limoges, Recteur de l'académie de Limoges, Chancelier des universités

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

118 Sciences de la vie, 331 Santé, 222 Transformations chimiques et apparentées (y.c. industrie pharmaceutique)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Activités visées :

Cette mention comprend les parcours suivants :

- Génétique, physiologie
- Biotechnologie, génomique et biothérapie
- Produits de santé : développement et distribution (Développement de Produits de Santé/Distribution Pharmaceutique)
- Zoonoses et environnement
- Neuroépidémiologie et parasitologie tropicales

dont les activités et les compétences ou capacités attestées communes sont décrites ci-après.

Pour consulter les informations spécifiques aux parcours types, se référer aux liens Internet renvoyant vers les fiches parcours types des établissements.

Le titulaire de ce diplôme peut exercer les activités (ou fonctions) suivantes :

- Il conçoit, coordonne et gère globalement un projet de recherche et développement, après analyse et synthèse des informations techniques, organisationnelles et commerciales.
- Il maîtrise les techniques et stratégies dans la recherche et le développement de nouveaux médicaments et autres produits de santé, cosmétiques et agro-alimentaires : biotechnologies et biothérapie, techniques des réactifs de laboratoire etc.
- Il conçoit et diffuse de nouvelles techniques d'analyse du monde vivant. Il est chargé de concevoir, de mettre au point et d'exploiter des projets liés à des dispositifs expérimentaux complexes et spécialisés.
- Il assure une veille scientifique, technologique et réglementaire et s'adapte à l'évolution de l'environnement socio-économique.
- Il peut conseiller dans son domaine d'expertise les partenaires ou les entreprises, réaliser des transferts technologiques et gérer les collaborations au niveau national ou international.
- Il diffuse ses résultats sous forme de rapports techniques, publications, présentations orales auprès des communautés professionnelles et scientifiques et assure la valorisation industrielle et commerciale de ses réalisations.
- Il anime une équipe, et gère les moyens qui lui sont alloués.

Compétences organisationnelles

- Travailler en autonomie : établir des priorités, gérer son temps, s'autoévaluer, élaborer un projet personnel de formation,
- Utiliser les technologies de l'information et de la communication, partager et organiser des données,
- Effectuer une recherche d'information : préciser l'objet de la recherche, identifier les modes d'accès, analyser la pertinence, expliquer et transmettre,
- Mettre en œuvre un projet, définir les objectifs et le contexte, réaliser et évaluer l'action,
- Réaliser une étude : poser une problématique, construire et développer une argumentation ; interpréter les résultats ; élaborer une synthèse ; proposer des prolongements.

Compétences relationnelles

- Communiquer : rédiger clairement, préparer des supports de communication adaptés, prendre la parole en public et commenter des supports, communiquer,
- Travailler en équipe, s'intégrer, se positionner, encadrer,
- S'intégrer dans un milieu professionnel, identifier ses compétences et les communiquer,
- Situer une entreprise ou une organisation dans son contexte socio-économique,
- Identifier les personnes ressources et les diverses fonctions d'une organisation,
- Se situer dans un environnement hiérarchique et fonctionnel,
- Connaître, mettre en œuvre et respecter les procédures, la législation et les normes de sécurité,
- Accéder à des responsabilités en milieu professionnel.

Compétences scientifiques générales

- Respecter l'éthique scientifique,
- Connaître, respecter et mettre en œuvre la réglementation en vigueur,
- Résoudre des problèmes demandant des capacités d'abstraction,

- Adopter une approche interdisciplinaire,
- Concevoir et mettre en œuvre une démarche expérimentale : utiliser les appareils et les techniques de mesure les plus courants ; identifier les sources d'erreur ; analyser des données expérimentales et envisager leur modélisation ; valider un modèle par comparaison de ses prévisions aux résultats expérimentaux ; apprécier les limites de validité d'un modèle ; développer un regard critique vis à vis de la méthode et des résultats,
- Maîtriser des logiciels d'acquisition et d'analyse de données,
- Maîtriser les outils mathématiques et statistiques,
- Réalisation de la veille scientifique (publications et comptes-rendus de colloques, textes réglementaires, rapports d'études...) dans le domaine de la biologie-santé dans un laboratoire public de recherche, un département de Recherche et Développement en secteur industriel ou une start-up.

Compétences spécifiques en fonction du parcours choisis

- Produits de santé : développement et distribution (Développement de Produits de Santé/Distribution Pharmaceutique)

- Développement de Produits de Santé : spécialistes dans les domaines de la formulation, de la production, de l'évaluation, du contrôle qualité, de l'assurance qualité et de la mise sur le marché des formes pharmaceutiques, à usage humain ou vétérinaire, des aliments médicamenteux et des dispositifs médicaux.
- Distribution Pharmaceutique : spécialistes dans les domaines de la logistique et informatique, de la gestion financière, de la réglementation pharmaceutique, des techniques commerciales et du management leur permettant d'acquérir les connaissances nécessaires pour exercer des fonctions opérationnelles et d'encadrement dans des entreprises de répartition ou de distribution pharmaceutique

Zoonoses et environnement

- Analyser et développer des activités de recherche dans le domaine de l'épidémiologie, du dépistage et du contrôle des zoonoses Neuroépidémiologie et parasitologie tropicale
- Analyser et développer des activités de recherche dans le domaine de la neuroépidémiologie et de la parasitologie tropicales (médecine tropicale, épidémiologie, santé publique, diagnostic)

Génétique, physiologie

- Utiliser des logiciels de bio informatique : modélisation et traitement du signal, construction phylogénétique, alignement de séquences
- Manipuler les tests statistiques de base
- Utiliser des techniques de biologie moléculaire : extraction de plasmide ; dosage de protéines et de glucides, dosage d'activité enzymatique ; PCR ; carte de restriction ; méthodes de purification et de séparation, protéines et ADN/ARN, ADN recombinant, clonage de gènes
- Utiliser des techniques de génétique : transformation, analyse de mutants, transgénèse, mutagenèse, étiquetage génétique,...).
- Utiliser des techniques de biologie cellulaire : hybridation in situ, techniques immunologiques, culture de cellules et caractérisation, isolement, fractionnement cellulaire.
- Utiliser des techniques de biochimie : méthodes de séparation et purification, dosage et analyses spectro photométriques.

Biotechnologie, génomique et biothérapie

- Sont des experts dans les technologies récentes d'analyse en biologie.
- Maîtrisent les outils moléculaires et cellulaires permettant la mise en œuvre de projets de production et d'utilisation thérapeutique et diagnostique et protéines recombinantes.
- Maîtrisent les outils d'analyse et de modification des génomes et connaissent les applications industrielles potentielles de ces outils (sélection d'espèces, organismes transgéniques d'intérêts industriels, bioremédiation, etc...),

Neuroépidémiologie et parasitologie tropicales

- être capable de développer une activité de recherche dans les domaines de la neurologie et de la parasitologie tropicales

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel exerce dans les secteurs d'activité suivants en fonction des parcours :

- Industrie des biotechnologies ;
- Industrie chimique et pharmaceutique ;
- Industrie cosmétique ;
- Industrie de l'environnement ;
- Industrie agro-alimentaire ;
- Médecine humaine et vétérinaire
- Recherche et développement industriel

Mots clef secteurs d'activité : BIOTECHNOLOGIES ; PHARMACEUTIQUE ; COSMETIQUE ; AGROALIMENTAIRE ; RECHERCHE ; SANTE

Ce professionnel assure les fonctions de cadre d'études-recherche-développement, production ou technico-commercial de l'industrie :

- Ingénieur d'études ;
- Ingénieur recherche-développement ;
- Responsable recherche-développement ;
- Chef de projet ;
- Responsable production (chimie, pharmacie, agroalimentaire, dispositifs médicaux etc)
- Chargé d'études cliniques ;
- Chargé de recherche ;
- Ingénieur technico-commercial ;
- Responsable Plateaux techniques ;

- Responsable assurance-qualité, Assistant ou responsable contrôle-qualité

- Chef de produit marketing

Mots clef type emplois accessibles : INGENIEUR D'ETUDES ; INGENIEUR RECHERCHE DEVELOPPEMENT ; CHEF DE PROJET ; RESPONSABLE DE PRODUCTION ; CHARGE D'ETUDES CLINIQUES; RESPONSABLE ASSURANCE QUALITE

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1206 : Management et ingénierie études, recherche et développement industriel

K2402 : Recherche en sciences de l'univers, de la matière et du vivant

J1102 : Médecine généraliste et spécialisée

A1303 : Ingénierie en agriculture et environnement naturel

H1502 : Management et ingénierie qualité industrielle

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

Ce master est conforme au système européen. Il est accessible avec une licence ou équivalent (180 ECTS).

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances et compétences constitutives du diplôme. Celles-ci sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Chaque bloc d'enseignement a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Le nombre de crédits par unité d'enseignement est défini sur la base de la charge totale de travail requise et tient donc compte de l'ensemble de l'activité exigée : volume et nature des enseignements dispensés, travail personnel requis, des stages, mémoires, projets et autres activités. Cette formation se déroule sur 4 semestres de 30 ECTS.

Validité des composants acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	Suivant les parcours et si l'ingénierie le permet Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur) si l'ingénierie le permet
Après un parcours de formation continue	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation	X	Suivant les parcours et si l'ingénierie le permet Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur) si l'ingénierie le permet
Par candidature individuelle	X	Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP (commission pédagogique présidée par un professeur des universités et comprenant deux enseignants chercheurs de la formation et un enseignant chercheur ayant des activités en matière de formation continue)
Par expérience dispositif VAE	X	Possible pour tout ou partie du diplôme par VAE (jury composé de trois enseignants chercheurs ainsi que deux personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis - Loi n°2002-73 du 17 janvier 2002)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002 relatif au diplôme national de master

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 19 juillet 2016 relatif à l'accréditation de l'Université de Limoges à délivrer les diplômes nationaux - Habilitation n° 20161017

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n°2013-756 du 19 août 2013 relatif aux dispositions réglementaires des livres VI et VII du code de l'éducation (Articles R. 613-33 à R 613-37)

Références autres :**Pour plus d'informations****Statistiques :**

<http://www.carrefourdesetudiants.unilim.fr>

Autres sources d'information :

<http://www.unilim.fr/>

<http://www.sciences.unilim.fr/sciences-de-la-vie/mention-biologie-sante/>

<http://www.unilim.fr>

Lieu(x) de certification :

Université de Limoges

33 rue François Mitterrand

BP23204

87032 Limoges cedex 1

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Faculté des Sciences et Techniques

123 avenue Albert Thomas

87060 Limoges cedex

Faculté de Pharmacie et Faculté de Médecine

2 rue du Docteur Marcland

87025 LIMOGES CEDEX

Historique de la certification :

Anciennement mention Sciences de la Vie et de la Santé

(fiches 22333 et 22272)

Remplacée par la fiche RNCP nationale n°31472